

Jésus, Moïse et le divorce

« Les pharisiens lui répliquent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit la remise d'un acte de divorce avant la répudiation ? » Jésus leur répond : « C'est en raison de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes. Mais au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous le dis : si quelqu'un renvoie sa femme – sauf en cas d'union illégitime – et qu'il en épouse une autre, il est adultère. » (Mt 19, 7-9).

Dans un texte parallèle, Marc montre que, même en cas de divorce, l'homme et la femme doivent être mis, selon Jésus, sur un même plan d'égalité absolue : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère » (Mc 10, 11-12).

En disant « donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! », Jésus affirme qu'il y a une intervention directe de Dieu dans chaque union matrimoniale. L'élévation du mariage au rang de « sacrement », c'est-à-dire signe d'une action de Dieu, ne repose donc pas uniquement sur le faible argument de la présence de Jésus aux noces de Cana et sur les propos d'Éphésiens qui voient dans le mariage le reflet de l'union entre Jésus Christ et l'Église (cf. Ep 5, 32); elle commence, implicitement, avec Jésus sur terre et fait partie de sa manière de rapporter les choses au début.

Jean-Paul II dit du mariage qu'il est « le plus ancien des sacrements ».

Quelle est la cause de cet inachèvement et de cette insatisfaction que laisse l'union sexuelle, à l'intérieur et en dehors du mariage ? Pourquoi cet élan retombe-t-il toujours sur lui-même et pourquoi cette promesse d'infini et d'éternel reste-t-elle toujours déçue ? On cherche un remède à cette frustration mais celui-ci ne fait que l'accentuer. Au lieu de changer la qualité de l'acte, on pousse sur la quantité, passant d'un partenaire à l'autre. Jusqu'à finir par totalement gâcher ce don de la sexualité que Dieu nous a offert, comme on le voit dans la culture et la société d'aujourd'hui.

Voulons-nous une bonne fois pour toutes, en vrais chrétiens, trouver une explication à ce terrible dysfonctionnement ? L'explication c'est que l'union sexuelle n'est pas vécue comme Dieu aurait voulu. Le but était que l'homme et la femme, à travers l'extase et la fusion d'amour, puissent s'élever jusqu'au désir et connaître comme un avant-goût de l'amour infini ; qu'ils se rappellent d'où ils viennent et vers où ils sont dirigés.

Le péché, à commencer par celui d'Adam et Ève, a traversé ce projet ; a « profané » ce geste, autrement dit l'a dépouillé de sa signification religieuse. Il en a fait une fin en soi, achevée en soi, et donc « insatisfaisante ». Le symbole a été détaché de sa réalité symbolisée, a été privé de son dynamisme intrinsèque, donc mutilé. Jamais comme dans ce cas le dicton d'Augustin n'a été aussi vrai: « Tu nous as faits pour toi, ô Dieu, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne repose en toi ».

En effet, nous n'avons pas été créés pour vivre dans un éternel rapport de couple, mais pour vivre un éternel rapport avec Dieu, avec l'Absolu.

On retrouve quelque chose du sens originel de l'acte conjugal chez les couples qui témoignent de leur renouvellement par l'Esprit Saint et vivent la vie chrétienne de manière charismatique. Rien d'étonnant à ce qu'il en soit ainsi. Le mariage est le sacrement du don réciproque que les époux s'échangent l'un et l'autre, et l'Esprit Saint est, dans la Trinité, le « don », ou mieux « l'acte de se donner » réciproque entre le Père et le Fils. Pas un acte provisoire, mais un état permanent. Là où arrive l'Esprit Saint, naît ou renaît la capacité de se donner. C'est ainsi qu'agit « la grâce d'état » dans le mariage.